

Où s'adresser ?

Contactez le service PMI au sein des 14 Maisons départementales des solidarités proches de chez vous.

CHELLES

25, avenue du Gendarme
Castermant
77508 Chelles
01 64 26 51 05

COULOMMIERS

26-28, rue du Palais de Justice
77522 Coulommiers cedex
01 64 75 58 16

FONTAINEBLEAU

33, route de la Bonne Dame
77300 Fontainebleau
01 60 70 79 07

LAGNY-SUR-MARNE

15, Bd du Maréchal Galliéni
77400 Lagny-sur-Marne
01 64 12 66 20

MEAUX

31, rue du Palais de Justice
77109 Meaux cedex
01 64 36 42 41

MELUN VAL-DE-SEINE

750, avenue St-Just - Z.I.
77000 Vaux-le-Pénil
01 64 10 62 20

MITRY-MORY

1, avenue du Dauphiné - BP 31
77297 Mitry-Mory cedex
01 60 21 29 52

MONTEREAU

1, rue André Thomas
77875 Montereau-Fault-Yonne
cedex
01 60 57 22 66

NEMOURS

1, rue Beauregard
77140 Nemours cedex
01 60 55 20 83

NOISIEL

Grande Allée
des Impressionnistes
77448 Marne-la-Vallée cedex 2
01 69 67 31 50

PROVINS

11, rue de Changis
77160 Provins cedex
01 60 52 51 43

ROISSY-EN-BRIE

30, rue de la gare d'Emerainville
77680 Roissy-en-Brie
01 64 43 25 00

SÉNART

100, rue de Paris
77564 Lieusaint cedex
01 64 13 21 80

TOURNAN-EN-BRIE

16, place Edmond
de Rothschild
77220 Tournan-en-Brie
01 64 25 03 60

**Département
de Seine-et-Marne**
Direction de la PMI et de la petite enfance
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr 

→ vous avez des questions sur

- la contraception,
- la sexualité,
- la vie familiale et amoureuse



Une équipe de professionnels est à votre écoute au centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) pour vous aider à y répondre, lors de consultations médicales ou d'entretiens.

Une plaquette sur le CPEF est disponible sur

demande auprès de la Maison départementale des Solidarités (MDS) ou sur le site internet.

→ vous attendez un enfant

La grossesse et l'arrivée d'un bébé bouleversent votre quotidien et peuvent susciter beaucoup de questions.

La sage-femme du service de PMI peut vous proposer en lien avec votre maternité et votre médecin :



- des consultations pré et post-natales,
- des visites à domicile,
- un entretien prénatal individuel ou en couple,
- des séances de préparation à la naissance...

Une plaquette est disponible sur demande auprès de la Maison départementale des Solidarités ou sur le site internet.

→ vous devenez parent, vous avez un enfant de moins de 6 ans

→ vous avez des questions sur

- sa santé,
- son développement,
- son arrivée dans la famille,
- son mode d'accueil...



L'équipe du service de PMI vous propose, dès la sortie de la maternité un accueil à la MDS lors des permanences, ou des visites à domicile, pour vous aider à répondre à toute question qui concerne la vie de votre enfant :

- allaitement maternel, alimentation, pesée,
- soins, pleurs, sommeil
- développement du nourrisson, jeu...
- informations sur les modes d'accueil...

L'équipe du service de PMI vous reçoit également lors de consultations médicales (suivi, dépistage et vaccinations...) et vous invite à participer à des activités d'éveil pour les enfants et d'accompagnement à la fonction de parents.

Le Département organise des bilans de santé en école maternelle, effectués majoritairement entre 4 et 5 ans.

La PMI, c'est quoi ?

La Protection maternelle infantile est un service du Département ouvert à tous et gratuit.

C'est un lieu

- de prévention, de protection et de promotion de la santé
- d'écoute, de soutien, de conseils et d'accompagnement
- d'information et d'orientation

pour qui ?

- futurs parents et parents
- enfants, adolescents, jeunes adultes
- couples

La PMI travaille en partenariat avec d'autres professionnels notamment de la santé et de la petite enfance.

une équipe de professionnels à votre écoute

- médecin,
- sage-femme,
- infirmier(ère) puériculteur(trice),
- infirmier(ère),
- conseiller(ère) conjugal(e) et familial(e),
- éducateur(trice) de jeunes enfants,
- secrétaire

L'équipe vous accueille dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel et vous accompagne en fonction de vos besoins.

